

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE
DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET
DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

DIRECTION DES EXAMENS ET CONCOURS

SOUS-DIRECTION DES EXAMENS ET CONCOURS
SCOLAIRES

SERVICE CEPE

E-mail : deco2006@aviso.ci / Site : www.deco.ci

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
Union - Discipline - Travail

Abidjan, le 14 JUN 2017

N° 1.295 MENETFP /DECO/SDECS/CEPE

URGENCE SIGNALEE

**Objet : Report de la date du jury spécial de CEPE
session 2017**

Le Directeur

à
**Mesdames et Messieurs les Directeurs
Régionaux et départementaux du
Ministère de l'Education Nationale, de
l'Enseignement Technique et de la
Formation Professionnelle**

En raison de la fête du Ramadan, le jury spécial du CEPE prévu le **lundi 26 juin 2017**, est reporté au **vendredi 30 juin 2017 à partir de 9h00**. Il se réunira dans les zones d'échanges sous la présidence d'un Inspecteur de l'Enseignement Préscolaire et Primaire désigné par ses pairs dans la zone d'échange.

Par ailleurs, je tiens à rappeler que les réclamations recevables sont celles listées dans le manuel de référence. Pour faire une réclamation, chaque candidat, **du lundi 19 au lundi 26 juin 2016**, devra déposer l'original de sa convocation éditée à partir de la plateforme AGCP et une fiche de réclamation dûment signée par l'IEPP.

Je sais pouvoir compter sur vous, pour la diffusion de la présente information auprès de tous les IEPP de votre région.



BOSSO Nimaga Mariam